

Le maire revoit son salaire à la baisse

MIRABEAU Les élus ont débattu de divers sujets, dont celui concernant leurs indemnités

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement en mairie sous la présidence de Serge Carel.

Après l'approbation du conseil municipal de décembre 2016, les élus étaient appelés à travailler sur l'ordre du jour dont la première question sur les indemnités des élus.

Le décret de loi stipulant que le maire devait prendre le taux maximum de son indemnité a été modifié. À l'unanimité, son indemnité s'élèvera à 399€ (brut mensuel), soit 30 % du tarif prévu pour les maires. En revanche, il propose que son premier adjoint Albert Nalin soit augmenté, vu les nombreux déplacements qu'il effectue pour la commune. Son indemnité passera à 383€. Celle du premier adjoint à 383€. Les 2e, 3e et 4e adjoints continueront à percevoir 201€.

Accord de principe pour l'Agence technique 04

Le département des Alpes de Haute-Provence a décidé lors du Conseil départemental en date du 9 décembre 2016 de lancer le processus de création d'une Agence technique départementale destinée à accompagner les collectivités de son territoire.

L'adhésion à l'Agence est soumise à cotisation, quant au recours aux prestations complexes et spécifiques, il fera l'objet d'une rémunération qui sera en fonction de la nature de la mission confiée. Serge Carel de-



Votée à l'unanimité, l'indemnité du maire s'élèvera à 399€ (brut mensuel), soit 30 % du tarif prévu. Celle du premier adjoint est de 383€. Les 2e, 3e et 4e adjoints continueront à percevoir 201€. / PHOTO M.G.

Diverses propositions

Un débat sur les orientations budgétaires était engagé : "Le mois prochain le budget sera voté. Le maire propose, si les bases des taxes subissent une augmentation importante (supérieure au coût de la vie) de voter un taux inférieur à celui de l'année dernière pour que cette hausse ne corresponde qu'à l'augmentation du coût de la vie", expliquait le maire. Ensuite étaient énumérées les nouvelles propositions qui seront incluses dans ces orientations budgétaires : aménagement d'un ancien appartement en gîte ; réhabilitation de l'ancien appartement du bar-épicerie ; aménagement de la place de La Condamine ; création d'un local de stockage pour le restaurant-bistrot ; mise aux normes électriques de l'église du village ; création d'un cheminement doux en dessous de l'école ; aménagement de la place à l'entrée du village...

mande aux conseillers s'ils sont d'accord sur le principe : approbation à l'unanimité.

Demandes de subventions auprès de la Région

- Dans le cadre du Frat (Fonds régional d'aménagement du territoire) pour l'aménagement de la place à l'entrée du Village (devis établis par les entreprises Gas&Sifre et Minetti Thierry) : réalisation des dalles béton pour les containers poubelle et tri, une clôture et des plantations (montant des travaux 12 108€ HT).

- Réaménagement en gîte

pour 6 couchages d'un appartement situé au-dessus de la mairie.

Après fusion de la CCDB à l'agglomération, le dossier a été repris par la commune (montant de l'aménagement 76 422€ HT).

- Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Fodac (Fonds départemental d'appui aux communes) pour la mise aux normes électriques de l'église (devis de l'entreprise SE3V pour un montant de 6 500€).

Dernière question sur les ressources en eau et l'assainissement collectif : concernant la future station d'épuration, les travaux devraient débuter au printemps 2018 après avoir finalisé les demandes de subventions et le dépôt par le bureau d'études de l'avant-projet sommaire.

Dans le cadre de l'étude des captages des sources, le bureau d'études a relevé une baisse importante des débits de la source de La Colette en période d'étiage (la nappe se serait déplacée en dessous du captage). Un hydrogéologue expert a été diligenté et va rendre prochainement ses conclusions.

Le maire informe qu'il y aura sûrement des restrictions d'eau cet été.

Avant de clore la séance, le conseil revenait sur le départ des gérants du restaurant-bistrot communal, avec l'appel à candidature pour la gérance et l'espoir de trouver rapidement quelqu'un.

M.G.